

LE BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Les Actualités du mois de Février 2025

Retrouvez-les également sur votre site internet : www.mairie-vayres.fr ou en temps réel sur l'application **CityAll**.

Les Rendez-vous du Mois

Février

- 01** sam. **Loto du Judo**
à 18h30 salle Daniel Malville
- 05** mer. **Loto du CAEL**
à 14h salle Daniel Malville
- 06** jeu. **Séance plénière du CME**
à 17h30 salle Daniel Malville
- 09** dim. **Réunion des Fabophiles**
à 10h salle Daniel Malville
- 10** lun. **Conseil Municipal**
à 18h30 salle du conseil
- 11** mar. **Réunion publique du Quartier de St Pardon**
à 18h30 salle du conseil
- 12** mer. **Animation "Contes" pour les tout-petits**
organisée par la Bibliothèque municipale
à 10h salle du Blason (voir article)
- 15** sam. **Loto des Anciens Combattants**
à 14h salle Daniel Malville
- 16** dim. **Concours de pêche**
à 7h Etang de la Garenne
- 20** jeu. **Repas de St Valentin du CAEL**
à 12h salle Daniel Malville sur inscription
- 22** sam. **Loto de la société de chasse**
à 20h45 salle Daniel Malville
- 28** ven. **AG du Comité des Fêtes**
à 19H salle du Blason

à venir en mars

Samedi 1^{er} mars AG des Anciens Combattants
à 10h30 salle du Blason

INSCRIPTIONS PETITE SECTION



Ecole maternelle :

Les inscriptions en Petite Section pour la rentrée scolaire 2025-2026 ont débuté. Les enfants concernés sont ceux **nés en 2022**.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont devenus obligatoires. Cela concerne uniquement les enfants qui entrent en Petite Section de maternelle.

Les conditions de vie en collectivité et notamment dans les écoles imposent que les vaccins soient à jour. Fournir un document du médecin traitant attestant que l'enfant a reçu les vaccins obligatoires.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site www.mairie-vayres.fr **et à déposer pour le 31 mars 2025** afin de pouvoir prendre rendez-vous avec la directrice d'école maternelle.

COUPURE DE COURANT

Mardi 4 février 2025 de 13h30 à 16h30

Quartiers ou lieux-dits : JUNCARRET
2 chemin DU PIN, 7 au 13, 2 au 4, 8 au 14, 13T,
13B chemin DE LA FILAURIE, 1 au 7 chemin DE LA RIVIERE, 1 LIEU DIT LAGRON
23 au 25, 20, 24, 21B, 21T av DE JUNCARRET

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire assurera la permanence suivante en Mairie sur rendez-vous auprès du secrétariat au 05 57 55 25 55 :

• **Samedi 08 février de 9h30 à 12h30**

PERMANENCE DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Les prises de rendez-vous s'effectueront en Mairie ou par téléphone au 05 57 55 25 55.

Lundi 03 février après-midi
Lundi 03 mars après-midi



LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est la larve d'un papillon. Les cocons des chenilles se créent au faite des pins avant de se vider en longues processions de chenilles urticantes. Elles sont non seulement nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer.

Soyez vigilants à proximité de ces cocons blancs car les poils des chenilles sont particulièrement urticants du fait de leur teneur en thaumétopoéine : c'est valable, bien évidemment, si vous les touchez mais aussi si vous en êtes proches puisqu'elles peuvent les lâcher en cas de menace. Ils sont alors portés par le vent et peuvent vous atteindre. Le risque est identique pour vos animaux domestiques.

Quels traitements contre les chenilles processionnaires ?

Si les cocons sont installés, vous allez devoir les détruire, les traiter ou les piéger.

S'il n'y en a que quelques-uns facilement accessibles (éventuellement avec un échenilloir), détachez les nids et brûlez-les. Prenez soin de bien vous protéger le corps, le visage et les mains.

S'il y en a trop, optez pour la lutte biologique en utilisant un traitement naturel que vous trouverez en jardinerie : le bacille de Thuringe ou Bactospéine (*Bacillus thuringiensis*). En le pulvérisant sur l'arbre, les larves qui ingéreront ces toxines mourront.

Les pièges peuvent aussi fonctionner : vous suspendez dans les arbres ces appâts à base de phéromones afin qu'ils attirent les mâles qui se retrouvent alors coincés.

Les habitants de VAYRES peuvent être mis en relation avec un **vétérinaire de garde 24h/24 et gratuitement au 3115.**

www.urgences-veterinaires.fr
contact@urgences-veterinaires.fr



RAPPEL RÈGLEMENTATION DES CHIENS ERRANTS

La Police Municipale tient à sensibiliser les propriétaires d'animaux contre leurs divagations et notamment celles des chiens et chats.

Pour rappel, la divagation d'animal est prévue et réprimée par : le Code Rural et de la Pêche Maritime, le Code de la Route, le Code Pénal et par le Règlement Sanitaire Départemental.

Chaque chien sur la voie publique, doit-être tenu en laisse et sous la surveillance effective de son maître (en dehors d'une action de chasse ou de garde du troupeau).

Chaque année, une centaine d'interventions est réalisée par le service de Police Municipale sur des faits impliquant des animaux errants, dangereux ou mordeurs. Ces animaux en divagation peuvent être dangereux pour eux-mêmes ou pour autrui.



Enfin, il est rappelé aux propriétaires de **chiens placés en catégorie 1 et 2, qu'ils ont l'obligation de se déclarer en mairie en vue d'obtenir un permis de détention.**



BIBLIOTHÈQUE

Rappel Portage

Le service de portage vous permet d'emprunter jusqu'à 8 livres ou livres audio et 3 revues pour un mois.

De quoi s'agit-il : Après inscription à la bibliothèque, le service de portage vous dépose vos livres à domicile. Le service de portage est gratuit.

Qui peut en bénéficier : Les personnes ayant plus de 70 ans ou à mobilité réduite. Les personnes malades, quel que soit leur âge, qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la bibliothèque.

Comment ça fonctionne : Sur rendez-vous, lors de la première visite, la référente procédera à l'inscription en bibliothèque, ensuite, elle vous rendra visite à domicile pour récupérer les livres lus et en déposer de nouveaux.

N'hésitez pas à appeler au **05 57 55 19 30**

Côté Animation & Contes pour les tout-petits

Intervenant : **Laetitia Labadie** et son mystérieux sac plein d'histoires.

Public : **6 mois - 4 ans**

Date : **Mercredi 12 février 2025, 10h30**

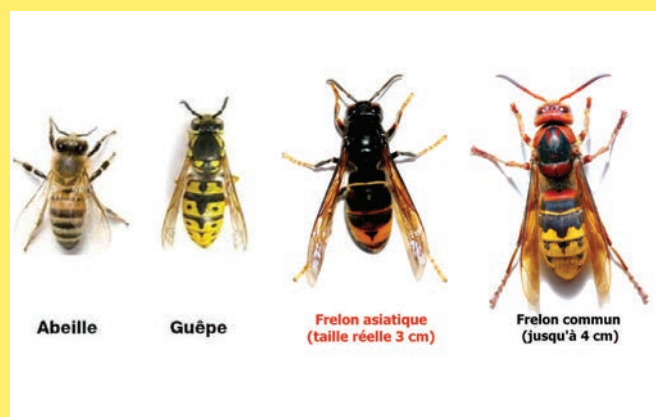
Lieu : Salle du Blason

Conditions : Gratuit - Sur réservation

Informations au 05 57 55 19 30 ou sur

www.bibliotheque-vayres.net

Infos et actus y sont renouvelées régulièrement.



FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre l'invasion des nids des frelons asiatiques C'est maintenant !

En ce début d'année, si nous voulons conserver nos abeilles et éviter des accidents graves au sein de la population, nous devons lutter tous ensemble contre l'invasion des nids de frelons asiatiques.

Afin de réaliser le piégeage à grande échelle des reines fondatrices en cette fin d'hiver, il y a lieu de réactiver vos pièges ce mois-ci en préparant la solution suivante : 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc (à ne pas oublier car le vin blanc repousse les abeilles) et 1/3 de sirop de grenadine, cassis ou fruits rouges.

Vous pouvez très facilement fabriquer votre piège avec une bouteille en plastique !



En fin de printemps, nous demandons à chaque concitoyen qui constate la présence d'un nid sur sa propriété de prendre contact avec un spécialiste pour pouvoir détruire un maximum de nids sur notre commune.

Ensemble nous pouvons contenir l'invasion du frelon asiatique sur la Gironde et protéger ainsi les abeilles comme les hommes... en attendant que la recherche trouve d'autres moyens pour le détruire.

Contacts :

Eric Nadeau 06 85 21 08 65 (perchiste)

« Ludo à votre service » **06 26 05 00 53**

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Adam, Juba NEHAD né le 14 décembre 2024
- Isaac GUINHUT ROCA né le 14 décembre 2024
- Hanaë MYSUS DACKO née le 03 janvier 2025
- Alba DE BRITO née le 04 janvier 2025
- Sasha, Michel, Teddy BONNET né le 08 janvier 2025

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès

- Alphonsine WOODLEY RAVELONTSOA veuve DALLEAU décédée le 22 décembre 2024
- Simonne ARNAUD veuve KRAAK décédée le 27 décembre 2024
- Micheline DUBREUILH veuve ROCHE décédée le 03 janvier 2025
- Elisabeth ETIE décédée le 13 janvier 2025
- Patrick RISPAL décédé le 14 janvier 2025
- Christine PIGLA veuve REGULSKI décédée le 16 janvier 2025

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.



CONTACTS UTILES

Mairie : 05 57 55 25 55
contact@mairie-vayres.fr

CCAS : 05 33 03 00 12
ccas@mairie-vayres.fr

Aides à Domicile : 05 33 03 00 13
amdvayres@mairie-vayres.fr

Bibliothèque : 05 57 55 19 30
bibliotheque@mairie-vayres.fr

Police Municipale : 06 81 56 53 09
<https://vayres.portailcitoyen.eu/>

Astreinte (urgence) : 06 77 85 48 72

École maternelle : 06 33 44 62 88

Garderie maternelle : 06 33 44 32 32

École élémentaire : 05 57 74 83 14

Garderie élémentaire : 06 08 83 48 97

Centre de loisirs : 05 57 50 99 67
alsh-vayres@lcali.fr - inscriptions :
<https://lcali.portailfamille.net/>

Urbanisme : 05 33 03 00 10
urbanisme@lcali.fr

SMICVAL

Il est rappelé aux usagers qu'ils doivent rentrer les poubelles après le passage du service.

Collecte des bacs



mercredi 05 et 19 février



mercredi 12 et 26 février

ATTENTION : zone 1 vos poubelles doivent être sorties la veille au soir et en **zone 2** le jour même avant midi. Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :

- vous devez trier vos déchets,
- les sacs poubelles doivent être obligatoirement fermés et mis dans les containers marron.
- les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les containers jaunes.

SMICVAL MARKET : 05 57 84 74 00

SANS RDV : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, du 1^{er} novembre au 28 février.

AVEC RDV : vendredi et samedi sur smicval.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Services urgence 112

Services pour malentendants (sms) 114

Ambulance de Vayres : 05 57 74 76 23

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

SAMU : 15 Pompier : 18 Police : 17

HORAIRES DES MESSES

Samedi	1er	18h00	St VINCENT de PERTIGNAS
Dimanche	02	09h15 11h00	MOULON GREZILLAC
Samedi	08	18h00	TIZAC de CURTON
Dimanche	09	09h15 11h00	NAUJAN et POSTIAC ARVEYRES
Samedi	15	18h00	CABARA
Dimanche	16	10h30	St QUENTIN de BARON <i>Messe des Familles</i>
Samedi	22	18h00	FRONTENAC
Dimanche	23	09h15 11h00	RAUZAN St GERMAIN du PUCH

Père Jaroslaw KUCHARSKI curé

Secteur pastoral d'ARVEYRES et BRANNE-RAUZAN maison paroissiale 3 rue Montaigne St Quentin de Baron 05 57 24 81 57

Secrétariat : Mardi, jeudi et vendredi de 09h15 à 12h15 - Mercredi 09h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 - bienvenue@paroissesarveyres.fr

Journal Municipal de Vayres

Directeur de publication : Jacques LEGRAND

Élue chargée de la rédaction : Jocelyne LEMOINE

Conseillère municipale chargée de la maquette : Isabelle MOUNIC